

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 17 septembre 2024.*

#### **PRESENTS :**

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUËT Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, MAIGNAN Brigitte, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

#### **ABSENTS :**

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à JEGU Josianne,
- GOUEZIN Alain donne pouvoir à BURLLOT David,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- MERIAN Caroline donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : de SALLIER DUPIN Stéphane

#### **Délibération n°2024-068**

Membres en exercice : 35 – Présents : 31 - Absents : 4 – Pouvoirs : 4

<p style="text-align: center;"><b>ACTIONS SOCIALES ET CITOYENNES</b> <b>ATELIERS DE FRANÇAIS - CONVENTION DE PARTENARIAT</b> <b>PENTHIEVRE ACTIONS ET MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)</b></p>
--

En 2009, la Ville de Lamballe a souhaité proposer des ateliers d'apprentissage du français pour les personnes d'origine étrangère lors de l'installation du CADA Coallia sur le territoire de Lamballe. L'objectif premier de ces ateliers était de permettre à ce public spécifique d'avoir accès à la langue française dans le cadre de ses démarches de la vie quotidienne. Au fur et à mesure des années, des bénévoles se sont portés volontaires et les ateliers ont répondu à un public plus élargi avec notamment des personnes résidant sur le territoire de manière provisoire : emploi intérim dans le secteur agroalimentaire, résidence en alternance sur deux pays, ...

En 2016, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) développe le « Café des langues » à destination des publics d'origine étrangère. Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019, la MJC de Lamballe porte un agrément « Espace de vie sociale », qui lui est attribué par la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor. Cet agrément constitue une reconnaissance par la CAF de l'innovation sociale, dont fait preuve l'Association par l'intermédiaire d'ateliers, de rendez-vous ou d'autres propositions relevant du développement et du renforcement du lien social. Au fil du temps, ce café des volontaires étrangers a étoffé son approche interculturelle pour ensuite renforcer son lien avec les personnes migrantes vivant sur la Commune de Lamballe-Armor.

En 2018, Penthievre Actions répond à un appel à projet et obtient l'agrément pour créer 30 places

d'HUDA (Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile). En complément de l'intervention des professionnels missionnés dans le cadre de ce dispositif, Penthièvre Actions développe des ateliers d'apprentissage du français et d'autres activités de soutien en s'appuyant sur un réseau de bénévoles.

De nouvelles propositions de formation Français Langues Etrangères (FLE) sont aujourd'hui mises en place sur le territoire de Lamballe-Armor :

- Pour les salariés de la Cooperl en CDI et intérimaire : formation possible via les employeurs (cooperl + intérim Actual),
- Pour les demandeurs d'emploi inscrits, ou non, à Pôle Emploi / Mission Locale /Cap Emploi, les Mineurs Non Accompagnés, les personnes en congé parental ou encore en arrêt maladie il existe le dispositif Prépa Clé, dispositif Région Bretagne.

Ces dispositifs permettent à une majeure partie du public, accueilli par le service Actions sociales et citoyennes, de bénéficier d'un apprentissage de la langue Française avec des professionnels formés au FLE. Le public hébergé par le CADA - COALLIA et le HUDA de Penthièvre Actions ou sortant des dispositifs ne peut pas bénéficier de ces prestations.

Vu la délibération n°2023-082 du 25 septembre 2023, approuvant le partenariat entre la Ville de Lamballe-Armor et les associations Penthièvre Actions et Maison des Jeunes et de la Culture selon les modalités fixées dans la convention pour l'année 2023,

Considérant

- Le bilan de la convention 2023,
- Le projet de convention de partenariat pour l'année 2024, transmis aux conseillers municipaux,

#### **Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- APPROUVE le partenariat entre la Ville de Lamballe-Armor et les associations Penthièvre Actions et Maison des Jeunes et de la Culture selon les modalités fixées dans la convention pour l'année 2024,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **7 OCT. 2024**

Philippe HERCOUET  
Maire de Lamballe-Armor



*[Handwritten signature in blue ink]*